**TRIBUNE LIBRE**

**Rambouillet en commun**

**Rambouillet Infos n°339 – Mars/avril 2025**

## Quand les idées ultralibérales s'invitent aux vœux de Rambouillet Territoires

Le jeudi 16 janvier dernier a eu lieu à La Lanterne la cérémonie des voeux de l'agglomération Rambouillet Territoires (RT) devant un parterre d'élus, de représentants des pompiers, de la police, de la gendarmerie, du sous-préfet, d'associations et de 200 chefs d'entreprises. Ces voeux ont été rythmés par quatre discours : ceux de Thomas Gourland, président de RT, de Gérard Larcher, de la porte-parole du gouvernement Sophie Primas et de la représentante du conseil départemental Clarisse Demont.

Si nous revenons sur cette soirée c'est que l'échelon de l'agglomération concentre de nombreuses compétences (développement économique, déchets, eaux usées...) qui impactent directement la vie des rambolitaines et rambolitains, qui y sont représentés par leur maire, et un certain nombre d'élus municipaux qui sont également élus communautaires.

Alors qu'il y a deux ans, Gérard Larcher s'était fait le défenseur de la loi Climat et résilience instaurant le ZAN (Zéro artificialisation nette), cette année le président de RT, s'est moqué de cette loi, inapplicable selon lui, « si on ne peut pas construire horizontalement, on va être obligés de construire verticalement. Il faut « desserrer l'étau du ZAN ». Et on a vu ces dernières années comment RT demandait des pastilles d'urbanisation supplémentaires sur le Plan local d'urbanisation (PLU).

Et G. Larcher a abondé dans son sens en annonçant fièrement que le Sénat va proposer en février un projet de loi appelé TRACE destiné à revenir sur la loi ZAN. De plus, Thomas Gourland a annoncé que dans le cadre du nouveau SDRIF (Schéma directeur de l'Ile-de-France) qui se déploiera jusqu'en 2050, afin de désengorger la banlieue de Paris, 4 pôles de développement ont été choisis en Ilede- France, dont Rambouillet Territoires. Il a également dit dans son discours qu'il regrettait que 70 % des actifs de RT travaillent en dehors du territoire, et qu'il fallait créer des emplois sur place, ce pôle de développement apparaît comme la solution, mais à quel prix ?

Les discours de Gérard Larcher, Thomas Gourland et Clarisse Demont sont allés dans le même sens : la belle énergie des entrepreneurs est engluée dans les normes et les contraintes administratives.

**La science, un remède au réchauffement climatique ?**

Enfin Th. Gourland a insisté sur le fait que le pôle de développement de RT devra avoir une identité économique et ce sera l'économie environnementale, car le développement durable « fait partie de notre ADN depuis toujours », une économie verte, car il ne faut pas attendre « un grand soir écologique » **mais trouver des solutions techniques et scientifiques au changement climatique. Position radicalement opposée à la nôtre car elle permet de ne rien changer alors qu'il faut d'abord modifier nos manières de produire, nos modes de vie, nos méthodes de construction, de cultures, nos moyens de transport, etc., dans le sens de la sobriété.**

Tous ces discours ont insisté sur le fait qu'il faudra se serrer la ceinture à cause de la dette abyssale de la France et du département. Cependant, Th. Gourland a été fier de rappeler que 800 000 € ont été distribués aux entreprises de RT en subventions en deux ans (2022-2024) grâce à l'aide de la région Ile-de-France. Et ça va continuer, 700 000 € pour 12 entreprises sont promis.

L'ouverture du discours de Th. Gourland était une citation de Georges Bernanos « L'avenir est quelque chose qui se surmonte. On ne subit pas l'avenir, on le fait », toute une vision orientée vers une solution technique au réchauffement climatique. Et pourtant, celui-ci a déjà durement touché notre territoire, avec en octobre 2024, les inondations de nombreux villages. Le rôle de la cellule de crise pour gérer cette urgence a été souligné et ses acteurs applaudis, mais on aurait apprécié que le rôle de la GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) soit cité et que les solutions envisagées pour régler ce problème de fond au niveau de la préfecture soient détaillées.

Thomas Gourland fait preuve d'une réelle animosité anti-écologiste en martelant qu'il ne faut pas attendre « un grand soir de l'écologie » et en évoquant les « élucubrations » et les « faiseurs de dogme ».

De notre côté, il nous est difficile de faire confiance à un président de RT qui affirme de façon péremptoire, qu'il faut réduire les règlementations et les normes (refrain repris par tous les orateurs), qui évoque un PCAET (Plan climat air énergie) « raisonnable et réaliste c'est-à-dire finançable » quand on sait que le PCAET de RT est une série de bonnes intentions sans concrétisation (voir sur le site de RT). Enfin, un président d'agglomération qui prône de « privilégier l'esprit de liberté contre le principe de précaution » ne rassure personne, sauf les chefs d'entreprises auxquels son discours s'adressait essentiellement.

Plus localement, on a du mal à croire dans l'engagement écologiste de notre mairie, quand on voit que la concertation publique sur les ZAER (Zones d'accélération des énergies renouvelables) qui vient de se dérouler est une mascarade, elle ne propose aucun document de compréhension et de réflexion aux citoyens appelés à s'exprimer.

**L'ABBAYE DES VAUX-DE-CERNAY INTERDITE AU GRAND PUBLIC**

Une société hôtelière de luxe ayant racheté le domaine, avec l'abbaye, fleuron historique du Sud-Yvelines, a supprimé depuis 2023, la visite de ce monument (sauf si réservation à l'hôtel ou au restaurant).

La Banque des territoires, pourtant au service des collectivités et donc de l'intérêt général, a pourtant investi 12,5 millions d'euros sur le bâti. Nous avons suggéré à cette banque de négocier une continuité d'ouverture au public en échange de son investissement. Elle a vaguement promis une réunion entre les différentes parties.

Rambouillet Territoires, par l'intermédiaire de son office de tourisme, fait la promotion touristique du luxueux domaine réservé maintenant à une petite minorité. Même situation au PNR.

Aucune tentative de négociation pour l'ouverture du site. Seule la maire de Cernay-la-Ville est intervenue pour demander une réouverture au public ; **de l'argent public y a été investi, aussi ces prestigieux vestiges de pierres classées aux monuments historiques, appartiennent à tous.**

**Pour nous contacter : prénom.nom@rambouillet.fr**

David Jutier

France Desmet

Alain Poulet

Mélanie Sordon

Jean-Luc Bernard

Marie-Anne Polo de Beaulieu